

Biocontrôles, un outil qui facilite la relation avec les riverains

Biocontrôle

01.07.2020



La réglementation impose désormais des DSR*. Des vigneron font le choix de programmes biocontrôles pour protéger leurs vignes.

La toute nouvelle réglementation concernant les Distances de Sécurité Riverains (DSR), souvent appelées ZNT riverains, impose de nouvelles règles aux vignerons qui doivent adapter la protection de leurs vignes à proximité des habitations. Romain Racher, directeur technique des Château Haut Bailly et Château Le Pape dans le Bordelais et Fabien de Lescure, vigneron dans le Beaujolais ont fait le choix d'intégrer des biocontrôles (produits exemptés de DSR) dans leurs programmes de protection et de communiquer avec leurs voisins. Une stratégie qui s'inscrit dans une démarche plus globale d'anticipation réglementaire et une volonté de limiter l'usage des produits conventionnels pour une meilleure prise en compte de l'environnement.

**Distance de Sécurité Riverains*

Témoignage

Les produits de biocontrôle dans la panoplie du « bien vivre » avec les voisins

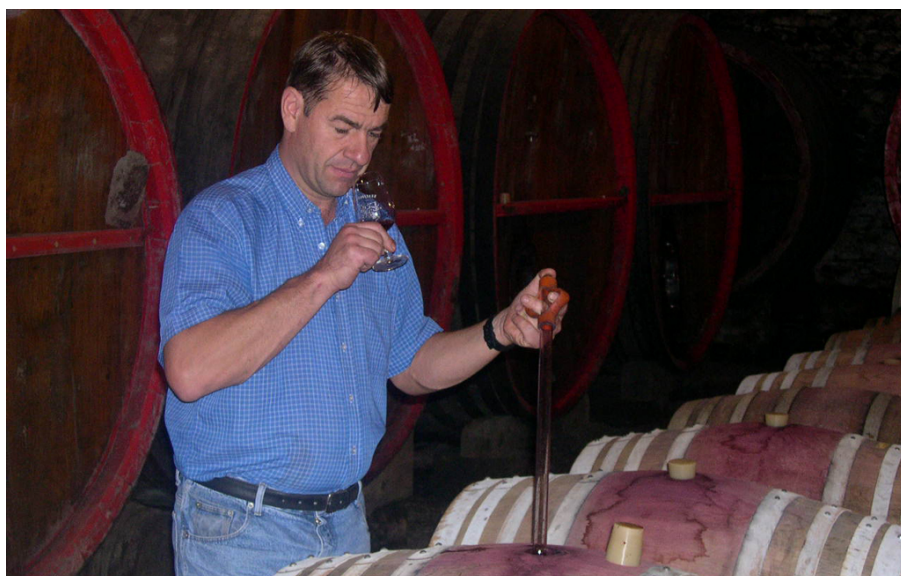
Arnaud de Butler, vigneron dans le vignoble des Graves (33), Château Crabitey et Château de Graves

Notre vignoble est situé dans la région des Graves, aux portes de Bordeaux, avec de nombreux riverains à proximité en particulier pour Château des Graves avec un parcellaire très morcelé. Depuis plusieurs années le « bien vivre » avec nos voisins est pris en compte par le choix des produits phytosanitaires utilisés (suppression des produits classés CMR par exemple) mais aussi par l'information par SMS des riverains (une quarantaine) avant chaque traitement. Notre objectif est de mettre en œuvre des programmes pour protéger nos vignes avec les produits les plus neutres pour l'environnement en privilégiant notamment les produits de contact et en y associant des spécialités de biocontrôle. Cette stratégie nous permet par ailleurs de réduire les doses des produits associés d'environ 30 %. Pour la protection contre les maladies, les produits conventionnels sont ainsi utilisés seulement sur 2 ou 3 traitements sur la période la plus sensible au moment de la floraison afin de « sécuriser » le rendement. Pour nous mettre en conformité avec la nouvelle réglementation DSR qui concerne 2 parcelles de notre vignoble où les vignes sont à moins de 10 mètres de la limite de propriété, nous envisageons de protéger une dizaine de rangs de ces parcelles avec un programme spécifique utilisant exclusivement des produits de contact autorisés en bio et des produits de biocontrôle. Enfin, pleinement conscients de l'importance de la qualité de pulvérisation, nous souhaitons progressivement faire évoluer notre matériel vers des systèmes de pulvérisation confinés afin d'améliorer l'efficacité de la protection et de limiter la dérive lors des applications. Nous expliquons régulièrement à nos voisins notre démarche de progrès qui vise le respect de l'environnement et des riverains, une explication à la fois nécessaire et parfois encore difficile à comprendre pour certains !

Témoignage

Combiner qualité de pulvérisation et programmes biocontrôle

Fabien de Lescure, vigneron dans le Beaujolais, Domaine de la Bouronière



Mon vignoble est planté à 8 000 pieds/ha alors que traditionnellement dans le Beaujolais, c'est plutôt 10 000 pieds/ha. Cette densité de plantation me permet d'avoir des tournières de 5 à 6 mètres qui mettent mes parcelles de vigne à distance de mes voisins ou plutôt des parcelles de mes voisins car j'ai la chance de ne pas être directement concerné par la nouvelle réglementation DSR. Par ailleurs, j'ai toujours été très vigilant sur la qualité de pulvérisation en vérifiant mes appareils de traitement (même neufs !) chaque année grâce à l'outil QualiDrop développé par Syngenta. Cette qualité de pulvérisation est essentielle pour l'efficacité du traitement mais aussi pour éviter de « disperser » du produit dans l'environnement.

Enfin, depuis près de 7 campagnes, j'intègre des produits de biocontrôle dans mes programmes de protection avec du soufre, des produits cupriques et parfois des produits de synthèse si la pression maladies le justifie. En 2020, grâce à une faible pression maladies dans notre vignoble, à mi-floraison, j'avais appliqué seulement 3 traitements. Les produits de biocontrôle me permettent de protéger mes vignes tout en réduisant les doses des produits associés et sont une des réponses aux nouvelles exigences réglementaires.

En savoir plus

> [ZNT riverains : la réponse à vos questions](#)

Secondary Category:

Biocontrôle vigne